Que faire en cas d'annulation de séjour ?

Avertissez le camping de votre désistement ou départ anticipé

Déclarez votre annulation ou interruption de séjour :

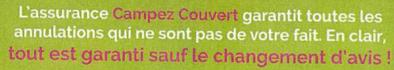
- en ligne par internet : www.campez-couvert.com
- par e-mail: sinistre@campez-couvert.com
- par fax : 09 72 28 76 92
- par courrier: Gritchen Affinity Service sinistres
 27 Rue Charles Durand CS 70139 18021 BOURGES Cedex

Vous êtes remboursés 72h après réception de votre dossier!

A propos des cartes bancaires

Certaines cartes bancaires prennent en charge l'annulation de vos séjours en cas de décès ou de maladie grave seulement. De plus, les conditions et le temps de traitement sont très variables. Consultez bien les conditions de votre contrat de carte bancaire.

Vous avez aussi la possibilité de souscrire rapidement et facilement à notre assurance complète et de qualité, avec un délai de traitement sans précèdent!



e que nous garantissons :

décès, accident ou maladie grave, hospitalisation l'assure, d'un parent ou d'un proche de la famille dommages matériels ou vols importants. Complications de grossesse de l'assuree. Lat de grossesse contre-indiquant le séjour r la nature même de celui-ci icenciement économique, rupture conventionnell onvocation à un examen de rattrapage. Contre-indication et suite de vaccination.

mmages graves causés au véhicule.

tention d'un emploi

- · Suppression ou modification des connés pavé
- Mutation professionnelle
- · Refus de visa touristique
- Convocation: en vue de l'adoption d'un enfant, en tant que térnoin ou juré d'assises, pour une greffe d'organe.
- Catastrophes naturelles (au sens de la loi N° 86-600 du 13 juillet 1986 telle que modifiée).
- · Annulation d'une des personnes accompagnant l'assuré (maximum g personnes)
- · La separation (PACS ou mariage)

Votre camping a sélectionné pour vous Campez Couvert, afin de vous proposer la meilleure assurance en cas d'annulation ou d'interruption anticipée de votre séjour. Campez Couvert Les annulations ont parfois du bon La garantie d'être totalement remboursé en cas d'imprévu! Tout le monde est couvert. Facile et rapide! Campez couvert plus fort que votre carte bancaire! 95% des dossiers

trouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur www.campez-couvert.com